

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 42 (1945)
Heft: 1

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

**† Romain HEYRAUD**

Romain Heyraud vient de nous précéder dans la tombe, le 22 novembre dernier. Peu d'hommes ont consacré aux abeilles autant d'eux-mêmes et de leur vie et d'une manière aussi directement personnelle, aussi originale. Il était né le 29 septembre 1866, à La Ferrière (J. b.), d'un père français (originaire de Nantes) et d'une mère suisse, huitième enfant d'une famille qui en compta dix-neuf, six filles et treize garçons. A l'âge de 13 ans déjà, le jeune Romain entre en apprentissage à La Chaux-de-Fonds. A 16, il s'en va courir le monde et gagner sa vie, exerce son métier de photographe à Thoun d'abord, puis à Besançon, Zurich, Bienne, Interlaken, Berne, Bière, St-Moritz et s'établit à St-Maurice, en 1893 et ne tarde pas à reprendre à son compte l'atelier de son patron. L'année suivante, notre ami Heyraud épouse Constance Vœffray, qui devint la plus charmante et la plus dévouée des compagnes.

Dans un jardin tranquille, bien qu'en pleine ville, sans autre aide que celle d'un ouvrier maçon, Heyraud édifia un nouvel atelier de photographie, un pavillon muni de grands vitrages. Ce pavillon, devenu laboratoire apicole, dans son enclos rustique, avec ce jardin tout fleuri, si près et pourtant à l'écart de la grande rue, constituaient un monde, quelque chose d'unique, la retraite d'un sage. « C'est mon petit paradis », disait Heyraud. C'est là

qu'on trouvait les ruches, la fameuse pépinière à deux et même trois étages. Tout autour, des abris simplement couverts, sans portes, renfermaient le matériel apicole. Tout le nécessaire était réuni là, à bonne portée, directement sous la main. Il faut avoir vu le papa Heyraud se démener avec sûreté, à tout petits pas pressés, dans ce domaine si petit mais si vaste à la fois, conçu par lui et pour lui, à sa mesure, pour se faire une exacte image de notre regretté collègue.

C'est là qu'il œuvra durant plus de quarante ans. C'est là, dans ce jardin devenu un petit champ tout envahi par la bourrache, plante propagée parce qu'aimée des abeilles, fleurissant sans arrêt jusqu'aux gelées, où elles s'affairent et bourdonnent, « que je me plais ». C'est là aussi que nous aimions à rendre visite à Heyraud, devenu le plus vivant, le plus cordial des amis.

Le matin du 18 juillet 1939, on retrouva notre ami Heyraud sur le plancher de sa chambre, sans souffrance spéciale, mais incapable d'aucun mouvement pour se relever, frappé par l'apoplexie. Mais il est sérieusement touché. Un tremblement continu agit sa main droite. Au rucher, chaque mouvement doit être soigneusement préparé, étayé. En 1940, il faut vendre les ruches.

R. Heyraud était doué d'un fertile esprit inventif, toujours en éveil, et qui se révéla très tôt. A vrai dire, Heyraud a inventé toute sa vie, a cherché, « fouiné » constamment, essayé sans cesse. La liste de ses créations originales serait longue. Après les marteaux de percussion des pianos, il imagina une machine rotative capable de produire ou de reproduire les cartes postales. « Pour moi, l'affaire s'est soldée en recherches et essais de toutes sortes, par un trou de 2000 francs. Morale : Si vous tenez à votre argent, ne faites aucune invention. » Les premières années de son mariage, il se consacra à l'élevage de la volaille. Là aussi, une invention : une couveuse à marche accélérée pour la production en grand des poulets. A cette époque, du reste, il avait abordé l'apiculture qui l'absorba tout entier avec passion. Un oncle de M. Rey-Bellet lui vendit sa première ruche. Un vieux vétérinaire l'initia très sommairement. « L'ignorance d'Heyraud était telle qu'il transvasa cette première ruche en plein hiver, par 20 cm. de neige, heureusement sans grand dommage. » (R.-B.) Première récolte : 20 kg. Un menuisier de l'endroit lui fabrique des ruches pour loger ses trois premiers essaims. Ruches défectueuses, inexactes, bien entendu. Mais Heyraud apprend l'existence d'une Société valaisanne, achète la « Conduite du rucher », devient lecteur assidu de la bibliothèque de la Romande. Il commande désormais ses ruches à Pierre de Siebenthal, d'Aigle. Tout ce qu'il touche, Heyraud le marque de son empreinte personnelle. On peut dire qu'il a pénétré l'âme des abeilles. Son prodigieux esprit d'invention a trouvé là le champ d'activité qui lui convenait, son filon. Sa première invention est

un chasse-abeilles, « Petite merveille », vendu en France. Il avait perfectionné, transformé l'appareil de Porter. Ensuite vient la pépinière dont M. Perret-Maisonnette s'est accaparé en chantant ses louanges. L'idée première, pourtant, doit en revenir à P. de Siebenthal. Le premier, Heyraud, conçoit le cadre large pour les hausses. Lorsqu'il le présenta au jury de 1917, « on critiqua, on railla, puis... on adopta, on recommanda, l'on en vendit et... on gagna », nous dit-il en souriant.

Il était fatal que Heyraud en vint à l'élevage des reines et on peut dire que sa méthode est réellement originale, parfaitement au point, pratique. Les dernières années, il cherchait encore un moyen



plus simple pour fixer au bloc la cellule contenant la larve. « C'est l'opération la plus délicate et probablement la seule cause des insuccès, disait-il. Autrement, en concentrant le maximum d'éleveuses sur un minimum de larves à élever, on peut garantir la réussite. » Ce qui est vrai. Il faut avoir vu un de ses rayons supportant 80 magnifiques cellules royales pour être pleinement convaincu du bien-fondé de ses affirmations. Ajoutons l'ingénieux petit cadre pour introduction des reines, le piège à bourdons, la création de la race du Rhône, issue d'un croisement de l'italienne et de la chypriote, et on aura la liste — à peu près — complète des créations de R. Heyraud. Presque chaque année, il apportait soit une création nouvelle soit une amélioration dont il faisait bénéficier la communauté. Le 26 mai 1935, il convoquait à son rucher tous ceux qu'intéressait sa méthode d'élevage de reines. Généreusement, il exposa, démontra tout au long, expliqua avec

patience à une trentaine de collègues. Il donna tous « ses secrets ». « A quoi cela me servirait-il de les garder ? disait-il. Il faut sans cesse aider, soutenir, surtout les jeunes qui ont du goût. Ne pas rejeter en bloc sans examen, mais améliorer, changer, chercher toujours. C'est ainsi que j'ai simplifié le fameux sous-sol clausurant du Dr Bosset, n'en gardant que l'idée essentielle. » Il a cherché des années sans le découvrir jamais un moyen automatique pour le remplacement d'une reine défectueuse : son fameux « Déméreur » destiné à éviter les longues recherches des majestés épuisées fut un échec complet.

Dans la corporation apicole, R. Heyraud joua un rôle éminent. Devenu président de la Section valaisanne (150 membres), il s'employa à créer des sous-sections, à la transformer en une fédération. Puis il appliqua ses efforts à instaurer une caisse cantonale de la loque, puissamment aidé en cela par M. Troillet, conseiller d'Etat, lui-même apiculteur. R. Heyraud présida durant dix-huit ans aux destinées de cette Fédération valaisanne, de même qu'il fit partie du Comité central durant le même espace de temps.

Nous autres, apiculteurs, sommes grandement redevables à Romain Heyraud, ce collègue aimable, ce praticien intelligent et ingénieux, si dépourvu d'égoïsme, si dévoué à la collectivité. Dommage qu'il ait si peu écrit. Nous pourrions relever bien des choses méritoires encore. Nous y reviendrons peut-être. Le faible hommage que nous lui rendons n'est qu'un pâle reflet de l'estime, comme de toute la reconnaissance que nous inspire sa mémoire.

Ed. Fankhauser.

(*Réd.*) Le Comité central se joint avec émotion et reconnaissance à l'hommage rendu ci-dessus à notre cher ami Heyraud. Il garde de ce collègue, toujours aimable, au sourire fin et indulgent, un précieux souvenir qui ne s'effacera pas.

† M. Ernest PITTET

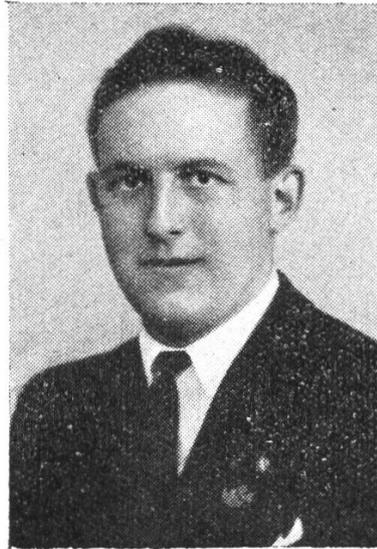
La société d'apiculture de la Gruyère vient de perdre, en la personne de M. Ernest Pittet, décédé à Vaulruz, à l'âge de 36 ans seulement, un de ses membres dévoués. M. Pittet était un apiculteur minutieux, précis, comme son beau-père, M. Aeby, de qui il tenait le beau pavillon situé à proximité de la gare de Vaulruz.

Il recevait volontiers ses amis apiculteurs dans son rucher si bien entretenu, les faisant profiter de ses expériences, surtout la question de l'élevage des reines. Que de sages conseils ne prodiguait-il pas aux débutants sur les délicates opérations du rucher. M. Pittet fonctionnait comme Inspecteur-suppléant des ruchers de la Gruyère. Comme tel, il remplissait ses délicates fonctions toujours avec tact, mais il ne transigeait pas quand il s'agissait des moyens à prendre dans la lutte contre les maladies des abeilles.

Le 30 novembre, veille de sa mort, il pensait encore à ses chères abeilles ; aussi demandait-il à sa chère épouse et à ses enfants de ne pas vendre le rucher. Il avait voulu que son aîné, à peine âgé de 15 ans, suivît, cette année, le cours de montagne.

Le défunt s'occupa activement de la vie locale de son village ; il était président de la Société de musique et commandait le groupe P. A. de Vaulruz.

A son épouse dévouée et à ses chers enfants, nous présentons l'expression de notre religieuse sympathie. *L. Gapany.*



† M. Ernest Pittet.

† **Joseph MARER (1874-1944)**

La mort a frappé sans crier gare, comme la foudre frappe un grand sapin de nos pâturages de la montagne.

Quelle stupeur, quelle émotion, au matin du 23 novembre, quand se répandit la triste nouvelle : « M. Marer est mort ! » On ne pouvait le croire. Ce n'était que trop vrai.

Il se préparait à partir en voyage et il est parti pour le grand voyage.

Les desseins de Dieu sont insondables. Mais Dieu est amour. Quand le bon ouvrier a fini sa tâche ici-bas, le Maître l'appelle pour lui donner son salaire.

Jos. Marer naquit à Cornol le 16 novembre 1874. Son père était horloger. Il puisa dans la maison paternelle une solide éducation chrétienne qui fut la trempe de son caractère.

Après de brillantes études à l'École normale de Porrentruy, en 1894 il obtenait son diplôme d'instituteur et la même année était appelé à Montfaucon où il resta un demi-siècle.

Il a honoré la profession d'instituteur par son labour fécond,

son dévouement sans borne à l'école, à la commune, à la paroisse, à la société !

Encyclopédie vivante, rien ne lui était indifférent : sciences naturelles, géographie, histoire, folklore, musique. Jovial, causeur, taquineur un brin, il se plaisait aux réunions de la Société d'apiculture des Franches-Montagnes dont il était un membre assidu. Tous — les jeunes surtout — recherchaient sa compagnie, car il donnait volontiers des conseils, fruits de sa riche expérience.



Il aimait ses abeilles qui le délassaient de ses trop nombreuses occupations. Avec le vieux curé des Breuleux, il répétait : « Plus j'apprends à connaître les hommes, mieux j'aime les bêtes. »

Il laisse chez nous un souvenir lumineux. Nous présentons à sa famille l'hommage de nos condoléances sincères. *J. Biétry.*

Fédération vaudoise des sociétés d'apiculture

L'assemblée ordinaire des délégués est convoquée pour le *dimanche 21 janvier 1945, à 14 h. 15*, au Restaurant de « La Cloche », Grand-Pont, Lausanne.

Ordre du jour :

1. Contrôle des délégations.
2. Verbal.
3. Rapports : *a)* président ; *b)* caissier ; *c)* vérificateurs des comptes.
4. Nomination des sections vérificatrices pour 1946.
5. Assemblée générale en 1945.
6. Budget 1945 et fixation de la cotisation annuelle.
7. Etat sanitaire dans le canton.
8. Désignation d'un candidat au Comité S. A. R. en remplacement de M. Magnenat, démissionnaire.
9. Vœux des sections et propositions individuelles des délégués.

Les sections vérificatrices pour 1945 (*Payerne et Pays d'Enhaut*) sont priées d'envoyer un délégué vérificateur pour la même date, même lieu, à 10 heures.
Pour le Comité : *M. Soavi.*

Liste des conférenciers

A la suite de l'avis paru dans notre dernier « Bulletin », une douzaine de conférenciers se sont annoncés en indiquant les sujets qu'ils sont à même de traiter. D'autres conférenciers, très compétents, ne se sont pas encore inscrits ; nous attendons qu'ils veuillent bien le faire le plus tôt possible avant de publier la liste attendue et réclamée par un grand nombre de présidents de sections.

L. Gapany.

Vétérans

MM. les présidents de sections sont invités à signaler au sous-signé leurs membres ayant plus de trente-cinq ou cinquante années de sociétariat. Ils seront considérés « vétérans ». Ces vétérans seront invités à assister à l'assemblée des délégués, en mars prochain. Le dîner et une attention leur seront offerts par la société.

Corcelles (Ntel), le 21 décembre 1944.

Au nom du Comité de la Romande : *Ch. Thiébaud.*

Brochure Kobel « Arboriculture et apiculture »

Cette brochure est en vente à fr. 1.50 pièce, franco, contre versement de ce montant à notre compte de chèques II 1480. Par quantités de 20 à 50 ex. à la même adresse, fr. 1.30 pièce ; par 50 ex. et plus, fr. 1.10 pièce.

Schumacher.

Pesées des ruches sur bascules en novembre 1944

Delémont, altitude 415 m., diminution 1100 gr. — Porrentruy, alt. 425 m., 850 gr. — Bex I, alt. 430 m. 750 gr. La Neuveville, alt. 432, 900 gr. — Baugy/Clarens, alt. 450 m., Marnand, alt. 481 m., Rue, alt. 650 m., 600 gr. — Valangin, alt. 653 m., 750 gr. — Dombresson, alt. 743, 550 gr. — Le Locle, alt. 925 m., 500 gr. — Le Sepey, alt. 978 m., 700 gr. — Chaumont, alt. 1089 m., 600 grammes. — Ste-Croix, alt. 1090 m., 1150 gr.

Delémont, le 18 décembre 1944.

Jos. Walther.

Nos vœux !

Voici le Nouvel-An et, avec les pensées diverses qu'il suggère toujours, le plaisir délicat d'adresser à ceux qui nous sont chers des vœux jaillis du cœur.

Ces vœux, le président de la Société romande d'apiculture et ses collègues du Comité central les présentent ici aux 6458 membres, grande famille, unie par une même pensée. 6458 membres, le beau chiffre ! c'est celui de notre effectif à la fin de 1944. Quels espoirs il donne dans l'efficacité de nos efforts fondés sur la bonne entente et la poursuite d'un idéal élevé.

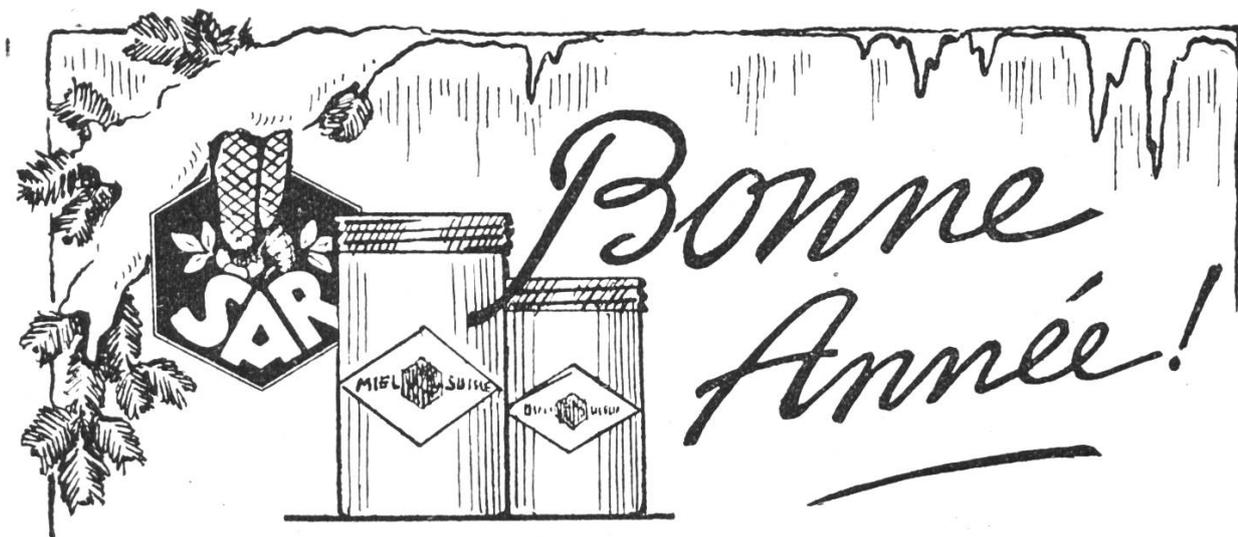
Chers amis apiculteurs, nous vous souhaitons, à vous et à vos familles, une année heureuse qui verra se réaliser vos espérances et vos projets et prospérer vos ruchers, objets de vos soins éclairés, constants et affectueux même, puisqu'un apiculteur digne de ce nom s'attache à ses chères abeilles. Nous exprimons aussi l'espoir qu'après 1944, année d'un rapport moyen, nous connaissions une de ces très bonnes années, trop rares à notre gré, qui récompensent pleinement nos travaux et apportent à notre pays dont le ravitaillement reste précaire, l'appréciable appoint d'un miel abondant.

Bonheur à la Romande ! Prospérité à la Romande ! cette société vivante, active, utile à tant d'égards et dont la pensée maîtresse : collaborer dans l'effort, mettre chacun au service de tous et tous au service de chacun, répond si bien à l'idée d'union et d'entraide qui fait la force de la Suisse et s'exprime dans sa devise.

Nos vœux aussi à cette Patrie bien-aimée ; soutenons-la plus que jamais, comprenons mieux que jamais ses besoins. Les temps restent graves ; notre pays, comme tous ceux que la guerre désole, appelle cette paix qui recréera peu à peu la vie normale, seule favorable aux efforts féconds des cerveaux et des bras. Qu'il la voie reflleurir autour de ses frontières et régner, au surplus, dans les esprits et les cœurs de tous les Suisses.

Confiance, chers amis ; Dieu nous aidera si nous respectons ses droits, et 1945 sera pour nous et pour tout le Pays une année bénie et heureuse.

L. Gapany.



Janvier 1945

1945 nous apportera-t-elle autre chose que l'année défunte ? Si peu naïfs que nous soyons, nous l'espérons, bien que le changement de millésime soit sans influence aucune sur les événements. Mais nous souhaitons tous être déchargés de ce cauchemar qui nous tient dans son affreuse étreinte depuis cinq ou six ans.

Tous nous souhaitons que la paix vienne adoucir un peu les douleurs présentes, arrêter les hécatombes, les destructions stupides, les angoisses, la faim, les souffrances de tous genres qui dépriment l'humanité d'aujourd'hui.

Si nous ne pouvons rien sur la venue de la paix, sauf nos prières sincères, nous pouvons cependant quelque chose sur la paix chez nous en pratiquant ce que tous réclament : tolérance, bienveillance, solidarité, charité dans le sens le plus large de ce terme. Alors, malgré les sinistres présages, l'espoir renaîtra dans nos cœurs, ainsi que la confiance, base indispensable pour forger des plans d'avenir.

Avez-vous écouté, la nuit de Noël, le chant de vos abeilles ? Légende ? Si l'on veut, mais pleine de sens. Chant d'espérance au milieu même de la saison mauvaise, funeste à nos colonies, symbole de la période que nous traversons et où les abeilles nous disent de garder confiance, de nous serrer toujours plus les uns les autres, pour être forts contre toutes les intempéries.

Avez-vous écouté aussi les chants de nos enfants ? Chants pleins d'espoir aussi et de confiance, alors même que le « Bon enfant » n'a pu réaliser tous les rêves, remplir tous les souliers déposés au pied de la cheminée. Refaisons-nous, oh avec peine sans doute, une âme d'enfant, en les écoutant et en plongeant nos regards dans leurs yeux profonds, si vivants et si pleins de choses dont nous avons besoin.

La période que nous vivons est si pleine de tristes choses que c'est un besoin et un devoir même de nous réfugier un peu dans la poésie de ces temps de Noël : « Les ténèbres ne régneront pas

toujours » nous dit la Sainte Ecriture. Ayons foi dans ce vieux message venu de Celui à qui nous devons, en Suisse tout particulièrement, toute notre reconnaissance et notre foi.

Revenons à la réalité... L'été de la Saint-Martin a été bien en retard. Oui, il est cependant venu quand même, pour peu de jours, avec les restrictions dont notre pays n'est certes pas épargné. Il est venu en retard, sans doute parce qu'il a eu trop d'occasions de partager son manteau... Il y a tant d'enfants, d'adultes qui sont privés de manteau et de bien d'autres choses encore. Aussi imitons ce Saint-Martin en partageant nos ressources, dans toute la mesure du possible, il n'y a pas besoin de chercher beaucoup pour le faire. Ne refusons pas notre concours, non pas seulement dans les œuvres de pure charité, mais dans combien d'autres occasions où l'on nous demande notre appui, notre activité. Ainsi peut-il en être dans nos diverses sociétés d'apiculture. Leur action grandit chaque année, elle s'étend toujours plus, notre Romande a augmenté de 830 membres en 1944. Que de jeunes et débutants parmi eux qui sollicitent et solliciteront de profiter des connaissances et expériences de leurs aînés. Avec ce nombre croissant, croît aussi le danger des maladresses, des imprudences, source de maladies. Il importe à chacun de veiller, d'aider, de porter secours, nous sommes tous engagés dans les services de D. C. M. (défense contre les maladies des abeilles).

Un des articles de notre présent numéro montre les dangers de la neige. Nous répétons pourtant chaque année, au risque de nous faire traiter de vieille rengaine, qu'il faut assujettir les toits par tous les moyens, vérifier la solidité des soubassements (les barres de support ne doivent pas être trop rapprochées, sous risque de voir basculer les ruches lors d'un violent coup de vent). Il faut encore, car l'hiver et ses mauvais jours ne sont pas encore passés, revoir ces détails qui peuvent provoquer un vrai désastre dans nos ruchers.

A part cela, l'hiver se passe normalement pour nos amies : ni trop de froid, ni trop de journées trop douces qui jettent le trouble dans le repos hivernal. Il y a eu une ou deux sorties qui ont « soulagé » les besoins les plus pressants. « Pourvu que ça dure », disait une personne célèbre.

Notre service de la bibliothèque marche fort : nous avons expédié un jour 47 volumes (record) et chaque jour, nous en expédions au moins une vingtaine. Cela fait bien des paquets à ficeler et envoyer, et inscrire, mais aussi bien des heures de délassement et d'instruction, de bonnes soirées. Nos mobilisés en profitent largement pour passer les heures vides et nous en sommes heureux.

Il est temps de terminer nos considérations de janvier. Un peu tard, sans doute (nous renvoyons ce numéro aux premiers jours

de janvier pour ne pas encombrer encore les services postaux), mais de tout notre cœur, nous vous souhaitons à tous, chers collègues, une bonne année de satisfaction dans votre activité apicole et autre, une année de bienveillance, de confiance et de charité active, capable de chasser de votre vie le découragement, l'amertume et toutes leurs funestes conséquences.

St-Sulpice.

Schumacher.

Les différentes sources du miellat ou miellée

La production du miellat des arbres feuillus a deux causes bien différentes.

La première est caractérisée par une exsudation sucrée qui s'observe dans les années sèches, sur les feuilles de diverses espèces végétales : sapin, chêne, érable, tilleul, etc, soit sous forme de gouttes soit sous forme d'un enduit plus ou moins continu.

L'exsudation de la miellée peut être provoquée par des conditions météorologiques spéciales, chaleur très forte précédée d'une certaine humidité.

La sève trop abondante ne peut plus être absorbée par l'arbre, elle sort par une sorte de pression exercée par capillarité à l'intersection des feuilles ou même directement sur la feuille.

Elle paraît formée d'un mélange de mélézitose, de glucose, et d'une matière gommeuse.

Les abeilles recueillent avec avidité ce miellat, qu'elles transforment en excellent miel, qui cristallise difficilement.

Le deuxième est produit par deux ou trois variétés de coccidés, famille d'insectes hémiptères phytophytes, qui ont la propriété d'exsuder en abondance, par leur extrémité postérieure, un miellat sucré tiré de la plante, si les conditions atmosphériques s'y prêtent.

Ce miellat, plus consistant, plus gommeux, que le premier nommé, dont les fourmis sont très friandes, est également recherché par les abeilles et les guêpes.

Mais pour que notre industrieuse abeille puisse en remplir son jabot, il faut qu'il se produise une forte rosée pour rendre fluide cette pâte glutineuse. Ce n'est donc qu'aux premières heures du jour, parfois dans la soirée, que les abeilles peuvent récolter en quantité, cette sorte de gomme sucrée. Aux heures chaudes de la journée, elles ne peuvent absolument pas sucer cette substance mucilagineuse, translucide, qui se solidifie rapidement sous les rayons du soleil ; même les fourmis la délaissent complètement à cet état.

Ceci explique pourquoi les apiculteurs ne peuvent pas sortir des cellules des rayons, cette masse agglutinante enmagasinée par les ouvrières.

Les coccidés sont remarquables par leur dimorphisme sexuel ; les mâles, légers et ailés, qu'on a peine à rencontrer, diffèrent en tout des femelles, globuleuses et aptères, qui ressemblent à des graines, et vivent immobiles sur les diverses plantes avec

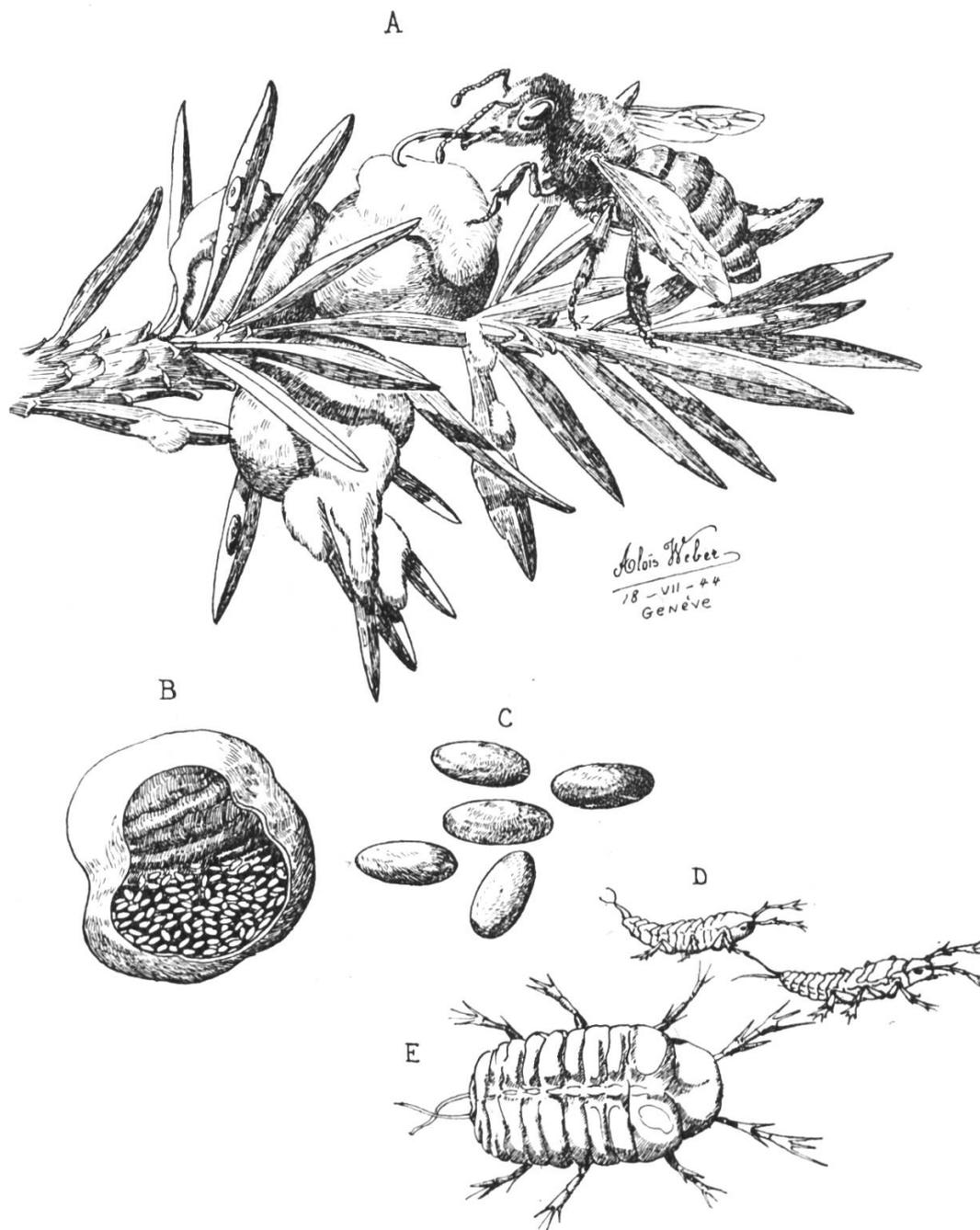


Planche 1

- a) abeille récoltant la matière sucrée produite par le physokermes abietis, sur un rameau de sapin.
- b) coque ouverte montrant la masse des œufs et des larves.
- c) forme des œufs.
- d) la mue soit la métamorphose de l'insecte.
- e) l'insecte parfait.

leurs larves. Elles pompent les suc au moyen de leur rostre, planté dans l'écorce du rameau avec lequel elles se confondent.

Parfois les suc montent d'eux-mêmes par capillarité dans le rostre, petit tube fin comme un cheveu placé sous le ventricule



Planche 2

1 a) coque renfermant une femelle physokermes abietis, avec élaboration de miellat de sapin.

2) Le parasite B. Variégadus Fourc, sortant d'une coque de coccidé femelle.

de l'insecte, à une pression évaluée par quelques auteurs jusqu'à 250 atmosphères.

L'insecte ne pouvant ni absorber ni contenir une aussi grande



Planche 3

- 1) Femelle de *Lecanium pulchrum* March, ayant subi sa deuxième transformation, faisant pénétrer son rostre, en exerçant des pesées avec son ventre, dans l'écorce jusqu'à l'aubier, où elle rencontre la sève, à ce moment elle s'immobilise, la sève monte par le rostre en grande quantité qu'elle rejette ensuite par sa partie postérieure en un liquide légèrement coloré, consistant, prenant la forme d'une boule épaisse et gluante.

2. La boule liquide reste engagée entre les poils raides, point terminus du rectum, qui vont servir de fronde, car ils sont arqués en arrière, mais comme les muscles du rectum ne suffisent pas à libérer cette gouttelette trop grosse par rapport à l'insecte, il a recours à une de ses pattes postérieures, armée de poils résistants pour faire pression sur cette boule aidant la détente de la fronde afin d'être libéré de ce chargement, qui est projeté à 5, 6 centimètres sur les feuilles environnantes.
- 3) Deuxième métamorphose du *lecanium pulchrum* March sortant de sa dépouille devenue trop petite et s'apprêtant à rejoindre ses compagnons.
- 4) Miellée répandue sur une feuille de chêne que les abeilles récoltent pour en faire un miel d'un vert foncé.

quantité de liquide à la fois, le rejette continuellement par sa partie postérieure et le projette à 5 à 6 cm. derrière lui, où il retombe sur les feuilles avoisinantes.

Par ce mécanisme ingénieux, ce n'est donc pas seuls les excréments de l'insecte qui est récolté, mais probablement exclusivement la sève même de la plante.

Quand la femelle a pondu sous elle, elle meurt, et son corps, desséché sert d'abri aux jeunes ; les métamorphoses et les phénomènes du développement et de la reproduction sont très compliqués.

Habitant surtout les régions chaudes, les coccidés sont devenus cosmopolites et en se multipliant et en se reproduisant ils font des dégâts, car ils épuisent les plantes par leurs piqûres.

Quelques espèces sont utiles en produisant des mannes, des laques, ou en fournissant des matières colorantes de très bonne qualité.

Les deux espèces qui intéressent le domaine de l'apiculture, sont : le *lecanium hémicryphum* ou *physokermes abietis* Geoffr, et le *lecanium pulchrum* March.

Chose assez curieuse, ces deux variétés de coccidés ne se trouvent jamais sur les jeunes rameaux de l'année, mai exclusivement sur le bois d'un an et sur le fruit, gland du chêne. Ils paraissent être une minuscule boursouffure de l'écorce, formant une très petite coque de 5 à 6 mm., de couleur lichen pour le sapin et vert glauque pour le chêne, mais si on dissèque sous le microscope cette minuscule proéminence, on reste abasourdi en constatant l'énorme volume grouillant des œufs, larves, nymphes, insectes à la première métamorphose, qui se meuvent dans ce nid d'une proportion aussi exigüe.

Fort heureusement pour nous, tous les arbres ne sont pas attaqués par les coccidés, le *physokermes abietis* Geoffr, se tient sur l'épicéa (en latin *picéa excelsa*) appelé communément chez nous sapin rouge, et toute la forêt n'est pas infestée de ces hôtes indésirables.

Le *lecanium pulchrum* March, vraie pompe aspirante et refoulante, réside sur le chêne pédonculé, (*quercus pendunculata*)

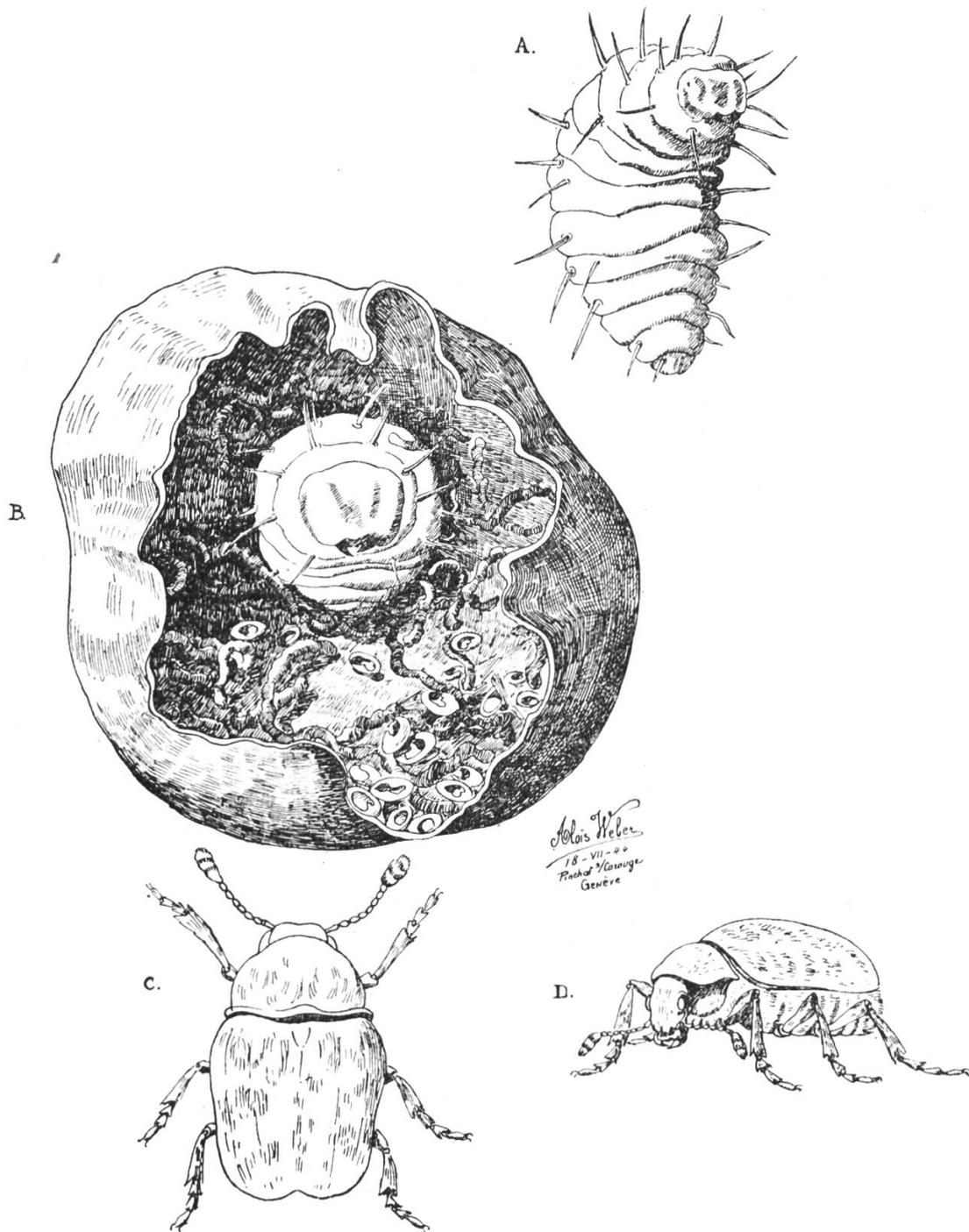


Planche 4

- a) Larve du parasite *B. variégatus* Fourc.
- b) Coque de coccidé ouverte montrant une larve du parasite. Cette larve vit et se métamorphose dans la coque, elle se nourrit des femelles adultes, des œufs, larves, nymphes. On remarque les œufs éventrés et les excréments de la larve.
- c) Insecte parfait, grandeur naturelle, 3,5 cm.
- d) Détail de la tête.

on ne le trouve pas sur le chêne à fleurs sessiles, (*quercus sessiliflora*).

Les coccidés comptent de nombreux ennemis parmi les insectes de tous ordres ; le principal, vrai parasite de l'insecte, est le *B. Variégatus* Fourc, petit coléoptère du 10^{me}, sous ordre des Rynchopones, visible à l'œil nu.

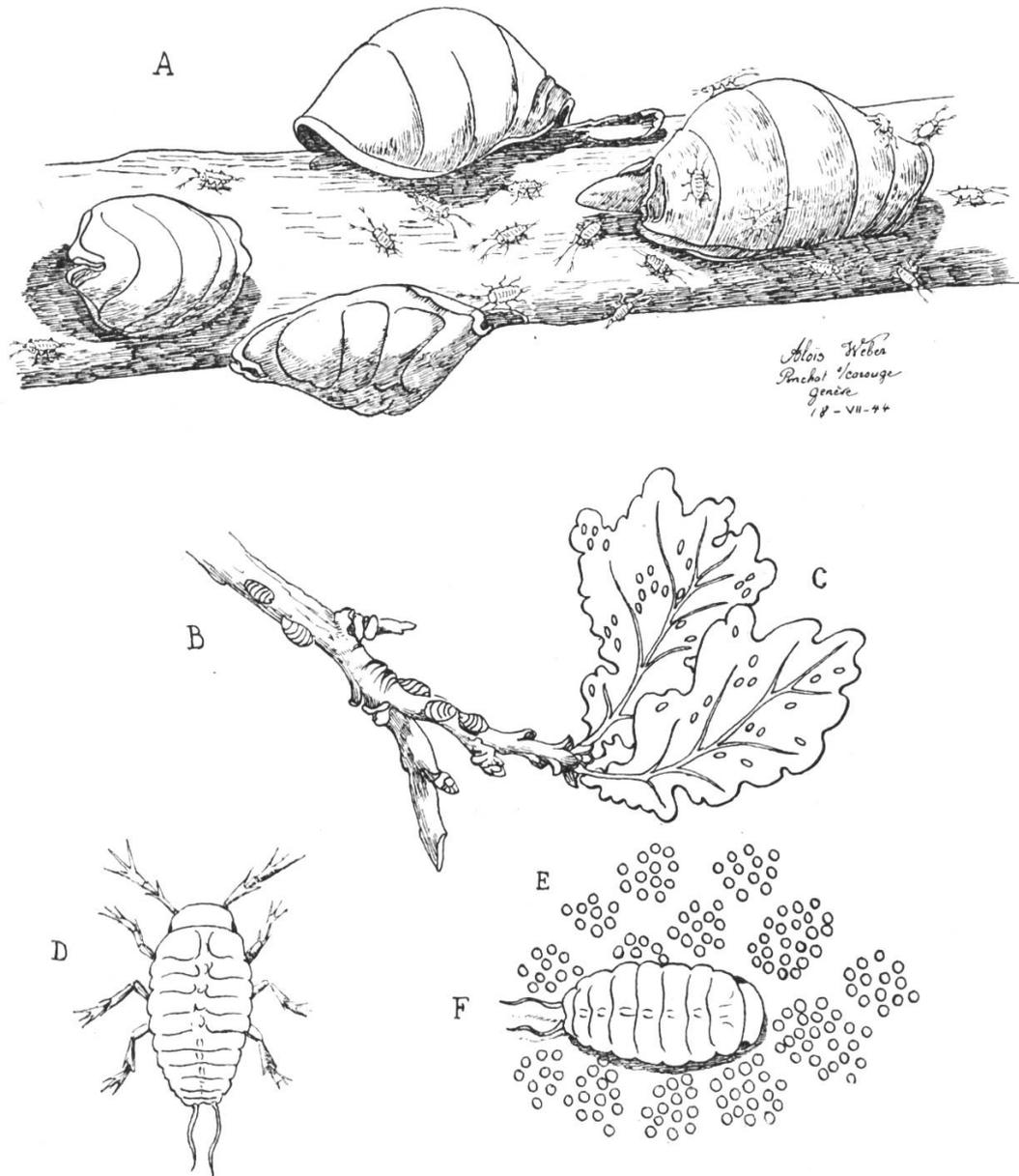


Planche 5

- a) Femelle de *lecanium pulchrum* March, laissant partir sa progéniture.
- b) Femelles, grandeur naturelle, sur un rameau de chêne.
- c) Jeunes larves envahissant une feuille de chêne.
- d) Jeune larve très grossie, environ 1000 fois.
- e) Cellules de chlorophile de la feuille du chêne, grossissement 1000 fois.
- f) Larve fixée en dessous d'une feuille de chêne, subissant en ce moment une métamorphose. Même grossissement.

Notre collègue Aloïs Weber, sous-inspecteur des abeilles de la Sté Genevoise d'apiculture, a étudié méticuleusement cette année, à l'aide du microscope, les deux genres de coccidés, du chêne et de l'épicéa, ainsi que leurs parasites.

Il a dessiné sous le microscope, des planches anatomiques de ces insectes, avec leurs œufs, larves, nymphes, etc. Les dessins ci-après sont fortement grossis, environ 1000 fois.

Nous remercions ici, très sincèrement M. le Dr Schneider-Orelli de Zurich, qui nous a fort obligeamment fourni les noms des insectes en question. *O. Niquille.*

Loque et logique

A la fin de son rapport pour 1944, M. le Dr C.-E. Perret, inspecteur cantonal de Neuchâtel, met le doigt sur le point faible de la lutte contre la loque américaine. Il existe donc des apiculteurs qui, « souvent par inertie ou manque de connaissances » (et nous ajouterons « voire sciemment »), ne déclarent rien. L'attitude et le manque d'action des premiers sont assez évidents pour se comprendre d'eux-mêmes. Ce qui ne signifie pas : les absoudre sans autre. Le remède à leur appliquer est dans la main des sections et il consiste à instruire, instruire, sans se lasser jamais, par des réunions et visites fréquentes, conférences, etc. Les seconds ne font pas les déclarations par peur de voir leurs ruches détruites.

Il tombe sous le sens et la logique qu'il est impossible à un inspecteur de lutter contre une maladie qu'il ne sait où trouver. Mais si, parmi les moyens de lutte déjà éprouvés, l'on appliquait ceux qui laisseraient à l'apiculteur l'espoir de pouvoir sauver la plus grande partie tant de ses abeilles que de son matériel, le plus endurci des égoïstes n'aurait plus de raison de négliger son devoir envers soi-même et la communauté.

La loque américaine, avec le bacille larvae comme agent pathogène, est une *maladie du couvain*, qui n'affecte donc pas l'abeille adulte. C'est de cette base que partent les essais d'endiguement ou d'élimination du fléau. Depuis plus de quarante ans que se poursuit la lutte, on a successivement élaboré différentes méthodes.

1. La plus radicale est la destruction complète par le feu. Ce qui ne laisse pas de présenter un désavantage bien connu. Si une assurance existe, elle applique un taux différent aux ruches détruites. Un simple calcul suffit à l'apiculteur pour lui faire constater l'écart existant entre la perte réelle et l'indemnité allouée. D'où réticence de sa part, réticence qui, dans une certaine mesure, explique l'insuccès relatif de la lutte entreprise, réticence qui nuit à tout le monde.

2. La seconde méthode, dite de Phillips, a été employée avec succès depuis une dizaine d'années en Suisse allemande où le

nom de « Faulbrutfegling » lui a été donné. Ce mot explique la méthode. De la ruche atteinte, on extrait par brossage toutes les abeilles. La colonie, ainsi mise à l'état d'essaim et logée dans une caisse à essaim ordinaire, est mise à la cave durant trois jours. Ruche et cadres infectés sont détruits par le feu. Après cette réclusion de trois jours, les abeilles sont logées dans une nouvelle ruche, neuve ou, en tout cas, saine, et on ne leur fournit que de simples amorces de rayons. Quelques jours plus tard, ces amorces elles-mêmes sont également détruites avec les bâtisses que les abeilles peuvent avoir ébauchées et c'est alors seulement que l'on peut redonner au groupe des feuilles gaufrées.

3. De Suède nous vient maintenant une nouvelle méthode, inventée par Ahlgren et Zimmergren. Elle a déjà été appliquée en Angleterre avec 100 % de succès. Voici ce que, dans la *Blaue* de décembre, M. le Dr Morgenthaler nous en dit *en résumé* :

« Des chiffons de coton sont trempés dans une solution saturée de salpêtre¹ et ensuite laissés à sécher. Ces chiffons sont placés dans un enfumoir allumé par le haut. Eviter d'utiliser le soufflet qui pourrait produire des flammes. Il se dégage instantanément une forte fumée qu'on dirige dans la ruche par le trou de vol. Les abeilles sont endormies, anesthésiées, de manière si prompte qu'elles n'ont pas le temps de remplir leur jabot de miel ni de se cacher dans les alvéoles. Elles tombent sur le plateau d'où on les ramasse pour les mettre tout de suite dans une ruche saine et sur feuilles gaufrées. Elles se remettent très vite et commencent bientôt à bâtir. En Suisse, les inspecteurs croient que les trois jours de réclusion préalable sont absolument nécessaires pour la bonne réussite d'un « Faulbrutfegling ». Mais le succès du système avec salpêtre s'explique peut-être par le fait qu'il n'y a pas eu besoin de brosser les abeilles des rayons, opération qui peut toujours produire des éclaboussures de miel infecté. Ce dernier est demeuré intégralement dans les rayons de la ruche malade. »

Après son exposé, le Dr Morgenthaler exprime l'espoir que l'un ou l'autre inspecteur tentera l'essai de cette méthode nouvelle, étant bien entendu que le matériel subit naturellement le même sort que dans les autres méthodes.

Personnellement, nous sommes convaincu que les apiculteurs qui ont la malchance d'héberger la loque se prêteront à de semblables expériences. Logiquement : Que risquent-ils ? Mais nous voudrions qu'on aille plus loin encore. Lorsque la loque sévissait en Amérique, on a brûlé des quantités inouïes de rayons. Pour éviter ces pertes énormes, on a essayé leur désinfection sous de nombreuses formes. Un procédé a donné entière satisfaction. Et c'est le trempage, pendant vingt-quatre heures, dans une solution

¹ Il s'agit du nitrate de potasse : KNO₃.

de formol-alcool. L'alcool, par son grand pouvoir pénétrant, étant considéré comme le véhicule du désinfectant, le formol. Le matériel consiste en deux récipients communicants, parce que reliés par un tuyau flexible, et suspendus par des poulies. Une fois la désinfection jugée suffisante, complète, on tire vers le haut le récipient contenant les cadres mis à désinfecter. Le liquide s'écoule alors dans le second récipient situé plus bas et renfermant déjà la seconde fournée de cadres. Etc.

Nous n'en sommes pas encore à ce point. Mais faisons tout de même un beau rêve : Si tous les apiculteurs savaient reconnaître et annonçaient leurs ruches atteintes de loque, au bout de peu d'années il ne subsisterait que quelques foyers, il ne se déclarerait que de rares nouveaux centres d'épidémie. La récupération des cadres ou rayons pourrait alors devenir possible. Pour cela, il ne faudrait qu'une baisse du prix de l'alcool industriel et une installation par région, peu coûteuse en vérité, avec quelques caisses hermétiques pour le transport des cadres, cela en vue d'éviter tout risque de propagation. Quand ce moment sera venu, la loque aura réellement vécu et les déclarations seront faites avec empressement (du moins, on l'imagine) parce que M. l'inspecteur ne viendra plus pour ne laisser après lui que des larmes et des cendres. Parce qu'on aura la certitude qu'il ne vient que pour sauver des insectes qui nous sont chers, nous débarrasser d'un fléau dont nous sommes trop souvent les premiers responsables. Et, avant son départ, au lieu de récriminer ou de grincer des dents, on ouvrira plutôt une vieille bouteille de derrière les fagots. Et, après tout, ne sera-ce pas mieux et plus logique ainsi ?

Jean Wünenburger.

Un cas de loque américaine à la Chaux-de-Fonds

Le 30 août 1944 l'inspecteur J. P. Schwab me téléphonait, que rentrant du service militaire, il venait de constater que le couvain d'une de ses colonies était malade ; il pensait qu'il s'agissait de couvain sacciforme (Sackbrod), cette maladie présentant certaine analogie avec les débuts de la loque. En tous cas, me disait-il, ce n'est pas la loque américaine, ça ne file pas.

Je lui conseillai d'envoyer le rayon au Liebefeld, ce qu'il fit le même jour.

Le samedi 2 septembre, je recevais copie du résultat de l'analyse : « L'échantillon de couvain que nous avons reçu ce matin est très fortement atteint de loque américaine. Nous craignons que les colonies voisines et peut-être même les ruchers voisins soient contaminés. En tous cas, une visite des ruchers de la région devrait se faire cet automne et au printemps prochain. »

Le même jour je me rendais au rucher Schwab par une pluie diluvienne, temps favorable pour la destruction d'une colonie sans provoquer le pillage. La colonie était superbe, avec 5 cadres couverts de couvain compact, de belles provisions de miel, sans compter le sirop de nourrissage, et une forte population. Effectivement la maladie était à ses débuts : les larves commençaient d'entrer en décomposition, mais ne formaient pas

encore cette masse visqueuse caractéristique qui s'étire en fils et répand une odeur de pourriture ; seule l'analyse microscopique pouvait nous renseigner exactement. Un examen attentif des 6 autres colonies de M. Schwab en fit découvrir une seconde semblablement atteinte.

Origine de l'infection

La recherche de la provenance de l'infection, souvent ardue, est à la base d'une lutte efficace pour éteindre le foyer. On arrive parfois par une série de recoupements et de déductions à identifier l'origine. C'est ce que nous avons essayé de faire. De l'interrogatoire que j'ai fait subir à M. Schwab, il y a peu de chances que la maladie ait débuté chez lui ; point important : un abreuvoir bien exposé au soleil est le rendez-vous des abeilles du quartier ; 5 ruchers sont très rapprochés les uns des autres.

Le dimanche 3 septembre, nous visitons le beau rucher de M. Scheurer, pavillon contenant 9 ruches suisses ; matériel presque neuf, grande propreté, superbes colonies ; toutes sont fortement atteintes et à un stade plus avancé mais qui ne doit pas dépasser 4-5 semaines ; la masse en putréfaction file et il y a des écailles. Ici aucun indice ne me fait supposer que nous sommes à la source de l'infection. M. Scheurer n'a jamais acheté du matériel ou des ruches d'occasion, ni fait aucun trafic d'abeilles depuis bien des années. Mais M. Scheurer travaille avec son gendre Degoumois, possesseur d'un rucher à quelque cent mètres du sien, et il paraît que M. Degoumois a eu à fin juin un essaim volage qui est venu se loger dans une ruche vide. A part cela, rien qui puisse me mettre sur une piste. J'ai hâte de voir l'essaim. Le 5 septembre, nous nous rendons au rucher Degoumois composé de 4 D.-B. en pavillon ; les 4 colonies sont fortement atteintes, dont le fameux essaim et c'est bien là que la maladie me paraît le plus avancée, tout en ne remontant pas très loin (deux mois au maximum), car le couvain est encore compact et abondant, les populations très fortes.

Déductions

Pour l'instant je ne vois pas d'autre mode de propagation que l'essaim volage. La source serait donc chez M. Degoumois et de là, l'infection s'est propagée chez son beau-père et dans les ruchers voisins, probablement par l'abreuvoir commun et le pillage qui a été déclenché un jour au rucher Scheurer grâce à un acte de vandalisme.

En admettant cette hypothèse, cela implique que la loque existe quelque part, dans le rucher d'où provient l'essaim. Mais là nos possibilités d'investigations s'arrêtent, car il est impossible de connaître la provenance de l'essaim ; celui-ci étant un essaim secondaire peut venir d'assez loin, même de France ; il n'y a que la vallée du Doubs à traverser.

On objectera peut-être qu'une ruche loqueuse, affaiblie par la maladie, n'est pas capable de lâcher un essaim ; les colonies que je viens d'avoir l'occasion de voir me sont une preuve du contraire.

Le 20 septembre, j'ai visité un pavillon de 30 ruches suisses situé à 300 m. des précédents et appartenant à M. Boichat, vieil apiculteur expérimenté ; la loque y a fait son apparition, probablement par suite du pillage du rucher Scheurer. Ici 4 colonies sont malades ; c'est le début de l'infection ; je n'ai jamais rien vu de pareil : des cadres couverts jusqu'au bord de couvain compact, véritables cadres d'exposition que le plus fin connaisseur en matière de maladies aurait déclarés parfaitement sains ; aucun opercule percé, à peine quelques-uns légèrement affaîsés. Par acquit de conscience et du fait que nous nous trouvions dans une région contaminée, nous décachetâmes quelques cellules ; leur contenu était déjà en pleine décomposition, masse visqueuse filante.

Le 23 septembre, nouvelle visite du rucher Schwab dans le but de nous rendre compte de l'extension de l'infection. Une nouvelle ruche est atteinte, qui ne l'était pas lors de notre visite du 2 septembre ; l'analyse

du Liebefeld confirme mon observation : « Nous avons constaté une forte infection *très récente* de loque américaine. »

Le 5^{me} rucher malade est celui de M. René Calame, actuellement au service militaire : sur 3 colonies, 2 sont malades. Rien de spécial à signaler ici qui puisse nous fournir d'autres renseignements utiles.

J'ai encore visité d'autres ruchers plus éloignés et n'ai rien trouvé, ce qui confirmerait la localisation du foyer. Malheureusement le mauvais temps et le froid se sont installés dans notre Jura ; d'autres visites sont actuellement impossibles pour deux raisons : température trop basse et probablement plus de couvain. Il faudra renvoyer nos visites au printemps et je suis convaincu que nous trouverons d'autres ruches malades dans les ruchers susmentionnés.

Il faudra également étendre nos recherches à des ruchers plus éloignés et spécialement chez les apiculteurs qui ont utilisé l'extracteur de la Société, lequel avait été employé par M. Schwab les 25 juillet et 17 août.

Mesures prises

Mise à ban de toute la ville de La Chaux-de-Fonds. Soufrage des abeilles dès qu'une colonie montre les premiers symptômes. Destruction des colonies et du matériel ne pouvant être désinfecté ; ces opérations n'ont été faites que par un temps pluvieux et froid pour éviter le pillage.

Evaluation du matériel détruit. Le miel des cadres des corps de ruches a été extrait et utilisé pour la consommation de l'apiculteur. Désinfection des habitations et instruments.

Observations générales

Les visites régulières faites en mai et juin par M. Schwab, inspecteur régional, n'ont rien révélé d'anormal ; il a même prélevé des échantillons le 8 juin et la réponse du Liebefeld est négative : « Nous n'avons pas trouvé d'indices de maladies infectieuses dans les quatre échantillons d'abeilles provenant du rucher de M. R. Par contre l'échantillon provenant d'une colonie morte appartenant à M. F. était gravement atteinte de noséma. »

C'est dire que M. Schwab a fait son travail très consciencieusement et c'est grâce à lui que nous avons découvert la maladie au début de septembre. On peut supposer ce qui serait arrivé si, pour une raison ou pour une autre, M. Schwab n'avait pas visité ses ruches à ce moment-là, ce qui est le cas pour beaucoup d'apiculteurs. Donc malgré les visites de printemps de nos inspecteurs, nous ne sommes pas à l'abri de gros sinistres qui peuvent se déclencher plus tard.

La description d'une ruche loqueuse qu'on trouve dans les traités sur les maladies des abeilles pourrait paraître complètement erronée d'après les constatations que j'ai pu faire dans les cinq ruches malades : ruches populeuses, abondantes provisions, superbes cadres de couvain. Tout dépend évidemment du stade de l'évolution de la maladie. Il eut été extrêmement profitable que tous mes inspecteurs puissent voir ce que j'ai vu moi-même, et qui est absolument différent de ce qu'on a l'habitude de voir. Cela leur aurait prouvé qu'il ne faut pas se fier aux apparences et avec quel soin il faut examiner chaque cadre de couvain.

Il résulte de ces constatations que nos inspections fragmentaires sont insuffisantes : il faudrait pouvoir visiter chaque ruche. Mais ceci est matériellement impossible pour plusieurs raisons, qu'il est inutile de développer ici.

Puisqu'on admet que les pillardes sont un agent de propagation, il me semble logique d'admettre que les guêpes en constituent un également. Cette année particulièrement elles furent si abondantes que j'en ai vu pénétrer dans toutes les ruches, se promener sur les rayons sans être pourchassées par les abeilles.

Telle sont les quelques observations que m'a suggérées l'apparition de la loque américaine à La Chaux-de-Fonds.

L'inspecteur cantonal :
Dr Ch. E. Perret.



L'acarapis a franchi le Gothard

Jusqu'à maintenant, l'acariose avait épargné le Tessin.

Les Alpes semblaient être un obstacle que l'acare néfaste ne pouvait pas franchir ; tout au moins, la maladie n'avait jamais été constatée dans notre beau canton du sud. Il n'en est malheureusement plus ainsi : l'acariose a été officiellement constatée dans la Léventine. Nos collègues tessinois sont consternés ; nous les comprenons.

L'*Ape* de novembre publie des renseignements très complets du Dr. Morgenthaler concernant le traitement des colonies malades ou suspectes, l'époque du traitement, le dosage du remède et son application. Le comité de la STA insiste de son côté pour que la maladie soit combattue énergiquement et l'Etat a pris les mesures nécessaires. Nous espérons que la lutte sera efficace et que la maladie ne prendra pas une trop grande extension ; nous le souhaitons, mais nous devons malheureusement dire que ce sera long. Nous lisons dans le Bulletin de l'Office vétérinaire qu'on retrouve la maladie dans des ruchers traités périodiquement depuis dix ans et plus.

Pour terminer sur un ton moins décourageant, nous dirons qu'une ruche atteinte d'acariose peut cependant donner une récolte, à condition que la maladie soit tenue en échec. On y parvient en traitant les abeilles tous les deux ans, mieux chaque année, au commencement de l'hiver ou au printemps. Le traitement est facile à appliquer et coûte peu, mais il faut de la patience et surtout de la persévérance.

Du miel à 500 francs le kilo.

Une confiseuse de Chamonix est poursuivie pour avoir vendu du miel à 500 francs le kilo. Une autre, du même endroit, qui fournit à ses clients des bonbons au miel au prix de 120 francs

les cent grammes est également déferée à la justice. Il s'agit de francs français, qui valent aujourd'hui un peu plus de 7 centimes de notre monnaie. Trente-cinq francs suisses pour un kilo de miel, c'est un prix intéressant ; mais qui est le plus coupable ? le vendeur ou l'acheteur ?

Miel extrait.

La section du Gros de Vaud, réunie dernièrement à Echallens, avait fait appel à un conférencier de valeur, M. Meuwly, ingénieur-agronome, Dr ès sciences apicoles de l'Université de Potsdam. M. Meuwly a beaucoup voyagé ; il a étudié l'apiculture dans trois ou quatre continents, du Canada au Congo et de la Finlande en Grèce, en passant par l'Amérique du Sud ; il a donc beaucoup vu et beaucoup retenu.

Il raconte qu'au Congo et au Sénégal le miel est extrait par de grosses négresses qui, les pieds nus, le foulent dans des cuves, ou par des bœufs, qui l'écrasent sur une planche, jusqu'à obtention d'une bouillie. Celle-ci est vendue à des exportateurs européens, qui la filtrent et la vendent ensuite comme miel du pays où se trouvent leurs exploitations. Ce miel est ensuite vendu aux Européens, qui s'en régalent.

Ce ne doit pas être facile, même à des négresses demi-nues, de fouler du miel dans des cuves au Congo ou au Sénégal. Ces pays ont la réputation d'être chauds et d'avoir des mouches, sans parler des abeilles des ruches voisines qui doivent faire un beau vacarme. Peut-être l'opération a-t-elle lieu de nuit ? Quant aux bœufs dansant sur une planche, ce doit être un spectacle amusant !

La morale de l'histoire, c'est que les amateurs de tartines feront bien d'acheter leur miel dans notre pays, où les procédés d'extraction sont un peu moins rudimentaires. Notre miel suisse, contrôlé et garanti, coûte plus cher ; mais il vaut certainement davantage que le résidu de la danse des négresses ou des bœufs.

J. Magnenat.

Les bonnes sorties d'hiver

Tous les apiculteurs savent par expérience que pour récolter du miel il faut des ruches bien prêtes, c'est-à-dire populeuses au moment de l'éclosion des principales fleurs de l'endroit. Toutefois, les ruches trop fortes en couvain, charriant beaucoup de pollen, ne sont pas à multiplier, car le résultat final ne dépasse et n'atteint même pas celui de la ruche moyenne.

L'apiculteur doit donc utiliser toute sa science pour faciliter et provoquer ce plein développement. Pour cela, chacun de nous, comme du reste tous les conférenciers et la plupart des auteurs, ont leur secret personnel et bien à eux. Pour les uns, le secret d'avoir de fortes ruches est de stimuler en août pour avoir beau-

coup de jeunes pour résister à l'hiver et travailler au premier printemps. Pour d'autres, c'est de changer les reines tous les deux ans ; d'autres, c'est la bonne fabrication des ruches qui les occupe : à parois doubles, à tiroir, bonne aération, peinture n'empêchant pas la sortie de l'humidité, bois de premier choix. Pour d'autres encore, leur grand secret de réussite est une grande vigilance au sujet des maladies : envois répétés d'abeilles au laboratoire, adjonction d'un désinfectant dans le sirop, destruction de la première colonie suspecte et désinfection à fond de la ruche et ceci sans trop compter sur l'assurance. Une autre partie d'observateurs croient avoir trouvé la « clef de l'énigme » en portant tous leurs soins et en étant très méticuleux pour la mise en hivernage : bonne nourriture, extraction du miel noir des rayons du bas, couverture des cadres avec planchettes ou matelas trou arrière, traitement Frow, calfeutrage (les avis sur ce dernier point sont encore bien partagés). Pour d'autres enfin, leur grand secret est de ne pas déranger les abeilles, les visiter le moins possible.

Sans aucun doute, tous ces traitements ont leur réelle valeur et je dirai même que c'est l'ensemble de tout cela qui conduit à la pleine réussite. Toutefois, pour arriver à ce maximum, il y a encore un autre facteur qui ne dépend pas de notre génie, car nous sommes impuissants : c'est celui d'une ou plusieurs bonnes sorties hivernales.

Ah ! ces bonnes et vigoureuses sorties d'hiver, on ne saura jamais assez les apprécier et reconnaître le bienfait qu'elles apportent à nos petites amies. Aux apiculteurs eux-mêmes, ces sorties au cœur de l'hiver apportent le printemps dans tous les cœurs. Nos anciens les appelaient déjà sorties de purification et c'est exact. Tous ces petits intestins se vident ; tous ces petits corps se remplissent de bon air et de soleil et sont aptes à une nouvelle réclusion et à affronter en toute quiétude pluie, neige et frimas.

Un autre avantage de ces bonnes sorties et des plus importants pour les connaisseurs est de se rendre compte de l'état général des colonies et surtout de leur état sanitaire. Pour l'état général, l'on peut déjà déceler par leur allure les colonies orphelines, celles qui manquent d'air et quelquefois d'eau ; celles qui peuvent avoir un « corps étranger » ; vite une petite retouche et tout rentre dans l'ordre. Pour l'état sanitaire, on peut dépister les colonies qui « gogent » une maladie et particulièrement l'acariose et le noséma. (Les symptômes ont été décrits plusieurs fois dans ce journal.) Si, malheureusement, ces soupçons se révèlent exacts (cela arrive rarement dans une vie d'apiculteur), cela coupe direct le charme de cette sortie, mais d'autre part cela permet à l'apiculteur de réagir aussitôt, de se documenter afin de savoir s'y prendre comme il se doit pour lutter efficacement. L'éloignement de la ruche est déjà un premier pas. (La première chose que fait le vétérinaire

pour soigner une bête malade, c'est d'éloigner celle-ci, l'isoler pour éviter le contact direct.)

Il arrive aussi qu'au cours d'un hiver certain rucher ou même certaine ruche ne puisse profiter ou jouir d'une bonne sortie, même partielle seulement. Cela dépend de l'altitude, de l'orientation de l'emplacement du rucher. Il arrive aussi qu'une colonie « loupe » une bonne clairée juste au moment où celle-ci tape direct sur le trou de vol et ceci par coïncidence avec un branchage, une palissade, un angle de bâtiment ou autre. Si une autre sortie se fait trop attendre, cela peut compromettre l'hivernage de cette ruche, surtout si elle vit avec du miel de deuxième récolte. Il arrive aussi que le brouillard soit un régulateur dont se sert le soleil pour se voiler la face pour un secteur et de s'épanouir pour un autre, donc silence de mort pour l'un, grand vacarme pour l'autre. Un tableau comparatif des sorties et du résultat de l'hivernage serait excessivement intéressant, mais ne compliquons pas notre vie déjà compliquée. La chance, dans un rucher, peut être due aussi bien à une cause naturelle qu'aux qualités individuelles de l'exploitant.

Ah ! si l'on pouvait savoir, au début de la mise en hivernage, comment sera l'hiver qui vient et combien de sorties il nous apportera, ce travail pourrait être bien différent. Le printemps sera-t-il doux et clément, un nourrissage modéré en automne au sirop $\frac{6}{10}$, avec reprise en mars avec sirop plus clair (moitié/moitié par exemple), serait particulièrement favorable à la ruche. Le miel noir, par certains hivers, devrait être résolument remplacé dans le corps de ruche, comme il pourrait être toléré... s'il y a à temps une bonne sortie.

Chaque fois que j'ensemence un champ de blé, je pense aux abeilles. Malgré l'in vraisemblance, il y a un rapport entre ces deux hivernages. Pour le champ de blé, c'est le temps qu'il fera à fin mars et début d'avril qui détermine son rendement ; c'est aussi à cette époque que le sort d'une colonie se décide. A l'automne, ignorant les conditions atmosphériques, il y a toujours une certaine hésitation et appréhension sur la quantité de semence à répandre et la quantité de sirop à distribuer. Suivant le temps, il peut y avoir trop de grains, ce qui provoque la verse et trop de sirop qui peut restreindre la chambre d'hivernage et empêcher la ponte du premier printemps, tout comme aussi le contraire peut se produire : déficit des deux côtés.

Mais avec des sorties trop rapprochées direz-vous, la nourriture s'en va et avec notre époque de rationnement... C'est normal et comme partout ailleurs c'est l'œil du maître qui est responsable. Pour l'agriculteur surtout, qui est appelé à soigner plusieurs espèces d'animaux, il aime les bêtes qui mangent et... qui rapportent. La faim est le thermomètre de la santé et pour ma part j'aime

mieux secourir une ruche à temps que de la trouver morte sur ses provisions.

Et la conclusion, me direz-vous encore ; puisque ces sorties ne peuvent ni être provoquées ni prévues, tu parles dans le vide et... tu peux la « boucler » au plus vite. Laissez-moi encore vous dire que si, en été, une ruche légèrement ombrée a plus d'activité que celle en plein soleil, il n'en est pas de même en hiver où toutes doivent recevoir leur ration de soleil pour réchauffer la ruche, économiser le combustible. La tuile ou la planchette inclinée sur le trou de vol ne devrait s'utiliser que par très forte bise pour empêcher celle-ci de trop atteindre le groupe et dans le cas exceptionnel d'un rucher vraiment trop abrité, trop encaissé et où les sorties risquent d'être meurtrières. A part cela, réjouissons-nous des belles sorties d'hiver, elles contribuent largement à la santé et à la bonne marche d'un rucher.

Assens, le 8 décembre 1944.

S. Chambettaz.

Les méfaits de la neige

Je crois devoir mettre en garde les apiculteurs contre les dégâts pouvant être causés à nos ruches durant l'hiver.

En effet, jusqu'à maintenant il n'est jamais rien arrivé à mes ruches qui hivernaient magnifiquement sous leur manteau d'hermine. Et pourtant, elles ont passé des hivers bien rudes, étant presque entièrement recouvertes de neige. Disons que cela ne se passait pas à Sion.

N'empêche que cela étant, je ne me suis pas inquiété lors des énormes chutes de neige dont nous avons été gratifiés en novembre de cette année. Il y en avait une couche d'environ 80 cm., nos ruches étaient enfouies sous cette avalanche de flocons comme l'étaient les vignes de notre sociétaire-apiculteur et viticulteur, spécialiste des vins « flétris », lequel n'avait pas encore vendangé... Heureusement, cette entrée d'hiver précoce fut suivie d'une période de dégel et tout redevint normal, à part de nombreux murs de vignes écroulés, de chemins de montagne obstrués par les éboulements, mais quelques jours après l'hiver tentait une nouvelle offensive et cette fois c'était une chute de neige aussi abondante, même plus et beaucoup plus lourde qui tombait par flocons tels que je n'en avais encore jamais vus. Aussi, le matin du 8 décembre, les branches des arbres qui n'avaient pas été cassées pliaient-elles sous le poids, des fils électriques étaient rompus, etc., mais au rucher tout était calme, à part les neuf dixièmes des ruches « Calor » qui avaient les auvents et planches de vol arrachés, tout allait bien.

Aussi, quelle ne fut pas ma surprise d'apprendre d'un de nos collègues, apiculteur émérite, que quinze de ses ruches avaient été

renversées par le poids de la neige. D'après lui, la neige accumulée sur le toit avait formé un bloc qui, par l'inclinaison de la ruche, avait glissé sur l'avant de celle-ci jusqu'à en déplacer son centre de gravité à un point suffisant pour en opérer le renversement. Le raisonnement tenait, mais je me disais cependant que notre apiculteur avait sans doute dû donner une trop forte inclinaison à ses ruches en plaçant derrière celles-ci les cales qui sont conseillées pour l'hivernage et que cet accident ne pourrait pas



arriver à mes ruches qui hivernent avec des pentes insignifiantes.

En effet, il ne m'est rien arrivé d'aussi grave, heureusement, mais le matin du 12 crt, je vis deux ruches découvertes, l'une avait son toit devant l'entrée, l'autre derrière la ruche. Le même phénomène s'était donc produit, l'énorme bloc de neige durcie, mais légèrement fondue dessus la tôle, avait suivi l'inclinaison soit sur le devant pour la ruche « Rithner » et l'arrière pour la ruche « Calor » qui a le toit incliné sur l'arrière.

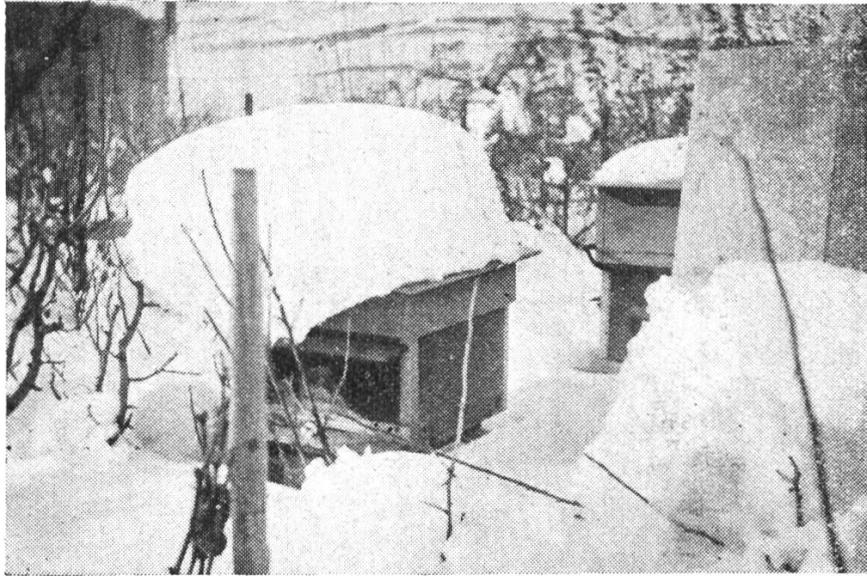
Par la photo N° 1, vous verrez la ruche de droite dont le toit est renversé sur l'avant. La ruche de gauche présente le bloc de neige dépassant déjà le toit de 30 cm. et ce dernier aurait sans doute aussi « basculé » si le bloc n'avait été retenu par la branche d'un arbuste avoisinant.

Sur la photo N° 2, le bloc de neige de la ruche de gauche a commencé sa descente, tandis que le toit de celle de droite a déjà fait sa culbute.

Morale de l'histoire : surveillons nos ruches, même en hiver, débarrassons-en les entrées et surtout veillons à ce que les assises des ruches soient solides et les toits parfaitement assujettis aux ruches soit par des fils de fer ou même des planches ou des pierres.

Sion, 15 décembre 1944.

F. Stöckli.



Questions

1. L'abeille butine-t-elle ordinairement les spores des cryptogames en guise de pollen ou ne le fait-elle qu'exceptionnellement ?

2. Ces spores contiennent-elles les mêmes principes nutritifs que le pollen ou bien leur emploi présente-t-il un danger pour l'abeille ?

Voici les faits :

En automne 1943, j'entendais un bruit d'abeilles dans une étroite plate-bande de jardin envahie par cette espèce d'euphorbe — que je n'ai encore jamais déterminée — qui prend forme d'arbrisseau nain quand on lui en laisse le temps. Regardant de plus près, je vis des abeilles voletant sous le couvert et portant de belles pelotes mordorées. Elles se posaient sur les feuilles et disparaissaient prestement à la face inférieure où elles butinaient sur les petits paquets de rouilles en sprulation. J'en fus ébahi. Le microscope montra qu'il s'agissait bien de spores dont bon nombre étaient déjà en germination.

A la réflexion, je me dis que si, scientifiquement parlant, il existe une différence fondamentale entre le grain de pollen et la spore, il n'y en a peut-être pas au point composition.

Comme, dans mes lectures, je n'ai jamais rencontré d'indications à ce sujet, j'aimerais avoir quelques renseignements précis.

Dombresson, le 10 décembre 1944. *F. Burger*, instituteur.

Question N° 1

Le *Carbolinéum Avenarius* étant actuellement introuvable sur le marché, existe-t-il un produit pouvant le remplacer pour imprégner le bois des corps de ruches ?

Le succédané éventuel assure-t-il la parfaite conservation du bois tout en n'obstruant pas ses pores ; de plus, est-il résistant aux agents atmosphériques ?

Du 17 décembre 1944.

A. Porchet.

Question N° 2

Mettant le fait à part que la ruche « Layens » ne se prête pas bien pour l'apiculture pastorale, je tiendrais à connaître la ou les autres causes pour lesquelles cette ruche est si peu employée.

Sion, le 16 décembre 1944.

O. Brener.

Question N° 3

Pourquoi les abeilles édifient-elles des cellules à mâles sur des feuilles gaufrées, à grandeur normale, qu'on leur donne à bâtir au printemps ?

A. B., à B.

Arbustes mellifères

Comme suite à l'article paru dans le dernier *Bulletin*, j'informe les intéressés que les demandes sont tellement nombreuses qu'il ne sera pas possible de satisfaire à toutes cette année. Ces demandes sont inscrites par date de réception ; par conséquent, les apiculteurs inscrits qui ne recevront rien ce mois de décembre peuvent être assurés qu'ils seront les premiers en liste l'automne prochain. Il m'a été possible de donner satisfaction à 74 apiculteurs, mais le stock de graines est épuisé pour cette année.

A. Mayor.

CONCOURS DE RUCHERS EN 1944

(Suite)

Nyon

RUBIN Ernest, Longirod, altitude 900 mètres.

50 colonies, 9 ruchettes.

Très belle situation au bas d'une colline déboisée.

La place du rucher, coupée d'un chemin carrossable, permet

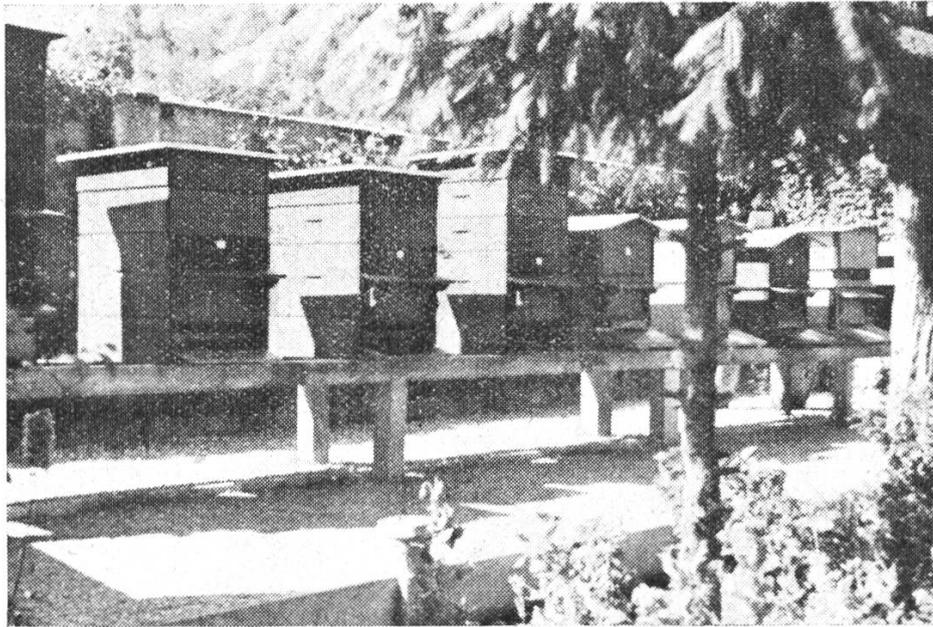
aux camions de venir à pied d'œuvre charger les ruches pour les transporter en montagne.

Les plateaux des ruches devraient être sablés, cela empêcherait, par des matins de rosée comme celui de ce jour, des abeilles de rester inactives, collées par les ailes, les jambes en l'air et se débattant souvent jusqu'à épuisement complet.

Les espaces entre cadres de bases et de hausses devraient permettre aux abeilles de circuler. Cela éviterait leur écrasement lors des manipulations. Quelques cadres devraient être mis à la fonte. Reines marquées, bon élevage, beau rucher.

Notes obtenues :

6. 5. 5. 9. 5. 9. 9. 4. 9. 6. 7. 5. 9. 5. =93 points
Ire catégorie, médaille d'or.



Rucher Doudiet, Bérolle.

BASSIN John, Marchissy, altitude 830 mètres.

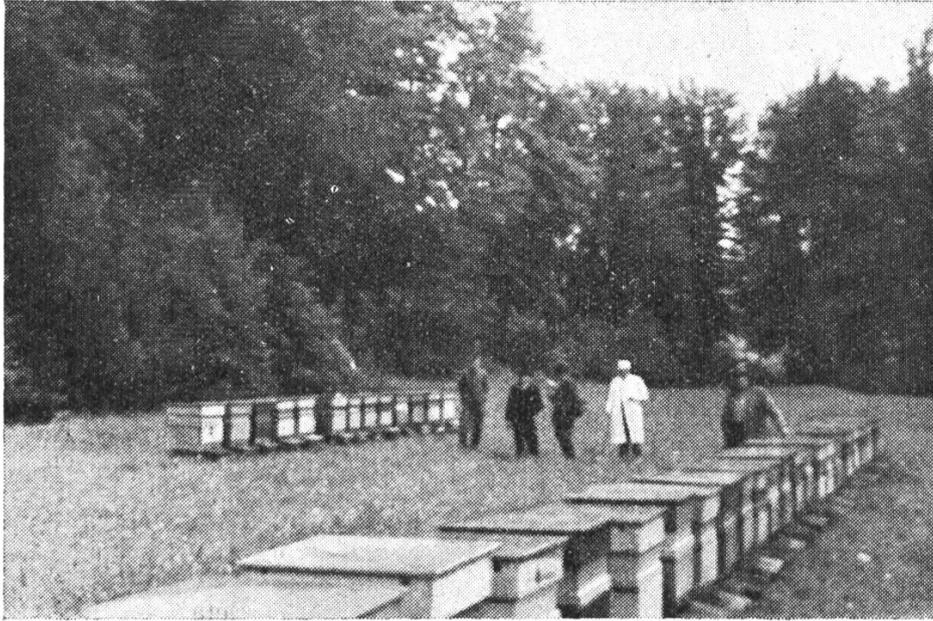
125 colonies, 6 ruchettes

Avec son fils, M. Bassin exploite ce grand rucher situé devant sa maison d'habitation, en plein verger, surplombant une vallée couverte d'arbres fruitiers. C'est à un vieux professionnel que nous avons à faire. M. Bassin fait, en effet, de l'apiculture depuis plus de cinquante ans. Il nous montre un cadre à sections très pratique de son invention. La partie supérieure de ce cadre est en deux parties et la cire gaufrée se trouve serrée entre ces deux planchettes. La pause en est extrêmement facilitée.

M. Bassin est amateur de caucasiennes. Beau rucher, éleveur entendu, apiculteur connaissant son métier.

Notes obtenues :

6. 6. 6. 9. 4. 9. 10. 3. 9. 6. 6. 5. 10. 4. = 93 points
Ire catégorie, médaille d'or. (A suivre.)



Rucher Bassin, Marchissy

Mot de la fin

Entre voisins de campagne :

— Une de vos détestables abeilles vient de me piquer !

— Pas possible ! Venez donc par ici, cher voisin, et montrez-moi laquelle. Je lui administrerai une solide correction !

Société romande d'apiculture

Procès-verbal de la séance du bureau du Comité central, tenue à Lausanne le 14 décembre 1944.

La séance est ouverte à 10 heures sous la présidence de M. l'abbé L. Gapany, président. Membres du bureau au complet.

Conférenciers. — Le président fait part qu'il a reçu une dizaine d'inscriptions de conférenciers ; ce n'est pas suffisant, de nombreux conférenciers ne se sont pas annoncés, un deuxième appel sera fait dans le prochain Bulletin.

Table des matières du Bulletin. — Schumacher informe qu'il a reçu une nouvelle inscription, ce qui porte à 8 le nombre des souscriptions actuelles. Il a demandé un devis à l'agence de dactylographie Schmith.

Le prix serait de fr. 1662.— pour 500 exemplaires, 100 pages de texte, ce qui revient à un prix plus élevé que l'imprimerie.

Il y aurait une solution partielle, ce serait de réduire la table résumée aux sujets principaux.

Des prix seront encore demandés à d'autres imprimeurs.

Correspondance. — 1. Schumacher donne connaissance des lettres échangées entre le Dr Morgenthaler, le Dr Ch.-E. Perret, à La Chaux-de-Fonds, et lui-même, concernant une brochure sur les maladies des abeilles que le Dr. Perret désirait faire éditer.

Le Dr. Morgenthaler propose que le travail du Dr. Perret paraisse dans la réédition de la « Conduite du rucher » ; un tirage à part pourrait être effectué pour une brochure spéciale.

Le Dr. Perret serait en principe d'accord, mais il demande des précisions sur les émoluments des collaborateurs.

A mettre au point avec la Librairie Payot.

2. M. Pittet-Cand, à Oron, demande que l'on traduise la brochure : 10 Jahre Zweivolkbetrieb, par Emil Adolph, à Langnau.

Doit s'adresser à J. Walther, à Delémont.

3. M. Chappuis, à Moutier, aimerait connaître les conditions pour être au bénéfice de la remise gratuite des cahiers de comptabilité de Brougg.

Doit s'adresser à sa section pour envoi en groupe et apporter la preuve que les comptabilités ont bien été envoyées à l'Union Suisse des paysans pour vérification.

Divers. — A) Schumacher annonce qu'il y avait au 1er janvier 1944 5627 membres (le chiffre à ce jour est de 6458), augmentation 831 membres en 1944.

B) La brochure « Arboriculture et apiculture », du Dr. F. Kobel, est en vente au prix de fr. 1.50 pièce ; chaque section est invitée à en acheter le plus possible d'exemplaires.

Projets de statuts. — Le Bureau discute et examine l'avant-projet préparé par le secrétaire, d'après les projets remis par quelques Sections et Fédérations.

Séance levée à 16 h. 30.

Le Secrétaire : *O. Niquille.*

NOUVELLES DES SECTIONS

Section des Alpes

La séance d'hiver aura lieu apparemment le dimanche 4 février 1944, à Villeneuve (Vaud), à l'Hôtel du Raisin.

L'ordre du jour paraîtra dans le numéro de février.

Il est rappelé que cette rencontre ne comportera que des questions d'ordre exclusivement apicoles.

Du 17 décembre 1944.

Pour le Bureau : *A. Porchet*, secrétaire.

* * *

L'habituelle réunion d'automne de notre groupe a vu, par un temps splendide, mais un peu froid, une participation record ; en effet, ce n'est pas moins d'une trentaine de sociétaires qui ont tenu à se déplacer et à consacrer un après-midi entier à leur groupe.

Il faut dire que le programme mis sur pied avait trouvé le chemin de la raison. Avec à-propos, les dirigeants avaient inscrit à leur programme ce point crucial en apiculture, à savoir : « La lutte contre l'acariose ».

Afin de rendre générale cette lutte et de rallier les indécis, il avait été organisé une action collective en vue de l'achat de Frow et de palettes, toute inscription bénéficiant d'une réduction de prix sur l'achat des produits cités plus haut. Cette action a eu un plein succès, mais ce ne fut pas encore un maximum. Il faudra taper encore plus fort sur ce clou si l'on veut que nos ruchers soient à l'abri des attaques de ce mal qui a déjà fait perdre des milliers de francs à l'apiculture.

Au cours de la réunion, après avoir entendu un exposé très clair de

M. Fankhauser, président de section, sur la manière de traiter les ruches et le temps propice pour le faire, nous eûmes le plaisir d'ouïr les conseils avisés de M. Delafontaine, inspecteur des ruchers, qui insista tout particulièrement sur le fait qu'il est du devoir de chaque apiculteur de traiter ses ruches tant au point de vue curatif que préventif. Après quoi, chacun put mettre son œil au microscope que M. Wünenburger avait eu l'amabilité d'apporter pour la circonstance. A cet effet, il nous fut offert d'examiner de près une trachée d'abeille infectée par les acares, cet ennemi si petit et malheureusement si grand par les ravages qu'il cause. Et pour terminer, ce fut au rucher voisin que le travail pratique eut lieu. Chacun put se rendre compte de visu du peu de temps que prend le traitement d'une ruche, ainsi que la manière judicieuse d'effectuer ce travail.

Corsier, 27 novembre 1944.

M. Ganioz.

Côte Neuchâteloise

L'assemblée administrative prévue par les statuts est convoquée pour le dimanche 14 janvier, à 14 h. 15, au Cercle libéral, 1er étage, à Neuchâtel.

L'ordre du jour comprend principalement les rapports sur l'exercice 1944, les comptes, les nominations de membres du Comité, du président, des vérificateurs des comptes, des délégués à l'assemblée cantonale et à celle de la Romande.

Les propositions des membres pour le programme d'activité de 1945 seront accueillies avec empressement.

Le Comité.

Société d'apiculture du Val-de-Ruz

Vu que plusieurs membres du Comité sont mobilisés, l'assemblée générale de janvier est renvoyée en février 1945.

Les membres n'ayant pas touché leur souvenir du cinquantenaire sont priés de le retirer chez M. Fernand Amez-Droz, à Chézard. *Le Comité.*

Société d'apiculture de Lausanne

Réunion amicale, le samedi 13 janvier 1945, à 20 h. 15, au Café du Midi, Grand-Pont 14.

Sujet : Ruches improductives.

Le Comité.

Société genevoise d'apiculture

Réunion amicale, lundi 8 janvier 1945, à 20 h. 30 précises, au local, rue de Cornavin 4.

Sujet : Plantes mellifères de chez nous, splendides projections en couleur faites par notre collègue Ch. Ruckstuhl fils.

Section Ajoie-Clos-du-Doubs

Nous avons le plaisir d'informer les membres de la section que dans notre assemblée générale du 8 octobre a. c. M. Lucien Goffinet, apiculteur, à Buix, a été nommé président de la Section d'apiculture Ajoie-Clos-du-Doubs. Apiculteur très expérimenté, d'un caractère très aimable, il accueille chacun avec son bon sourire et est toujours prêt à donner ses meilleurs conseils, il n'a de secret pour personne. Nous sommes heureux de ce choix, certains que M. Goffinet saura suivre les traces de son prédécesseur. Il a déjà pris des dispositions pour lutter efficacement contre cette terrible loque qui sévit toujours dans plusieurs de nos villages. Au printemps prochain, toutes les ruches seront visitées par l'inspecteur et les surveillants de ruchers avec l'aide de quelques apiculteurs expérimentés surtout dans les grandes localités. Tous les cas de maladie ou suspects seront signalés au président qui fera de suite le nécessaire d'entente avec l'inspecteur.

Au sujet de l'assurance loque qui est obligatoire et pour éviter tous malentendus, nous tenons à informer nos membres que c'est à eux à s'assurer auprès de M. E. Meyrat, instituteur, à Orvin. Ils lui adresseront un certificat de santé

établi par l'inspecteur. M. Jean Schneider, à Bressaucourt, ou un surveillant de ruchers. La cotisation assurance loque est de 20 ct. par ruche et par an et 10 ct. pour l'assurance noséma à verser au compte de chèque IVa 427, E. Meyrat, à Orvin. Les surveillants de ruchers recevront encore des instructions en temps voulu. L.

P.-S. M. Ad. Loriol, Porrentruy, secrétaire-caissier, possède en réserve des cartes de certificat de santé.

NOUVELLES DES RUCHERS

Chères Fleury. — Bâle, le 11 décembre 1944.

En avant pour l'an nouveau. — Nelgide, la froide reine des glaces, s'est enveloppée de son grand manteau d'hermine, elle a ouvert les portes monumentales de son grand palais, pendant ce temps le vieil hiver captif depuis de longs mois en a profité pour s'échapper. Le voilà déferlant à travers les campagnes, déversant bourrasques et neige, s'engouffrant à travers portes et fenêtres disjointes, obligeant le thermomètre à la dégringolade. Le voici entrant dans la chaumière du pauvre comme dans la maison de l'homme aisé, les forçant à entamer les petites réserves de combustible allouées par maman Helvétia (comme pour nos avettes aussi du reste), car si tout nous est parcimonieusement mesuré, il faut bien vivre sur son contingentement, aussi modeste soit-il. Heureux celui qui aura pu faire quelques réserves. Elles seront les bienvenues ; l'hiver s'annonce dur. Espérons que pour nos abeilles il ne se fera pas trop cruellement sentir.

S'il n'y a rien à faire au rucher, il faut néanmoins y avoir l'œil ouvert. Les coups de vent peuvent soulever une toiture, voire l'enlever, et alors gare la suite. Il y a les trous de vol à contrôler également ; obstrués de cadavres ou de glace résultant de la condensation de l'air de la colonie, assez rare du reste, mais ne pas négliger ces précautions toutefois.

Et maintenant, préparons-nous pour 1945. Si 1943 fut foncièrement mauvais, 1944 ne nous laissera aucun bon souvenir. La récolte fut maigre, en beaucoup d'endroits nulle. Été sec, suivi d'un automne catastrophique. En effet, ils sont à compter sur la main les jours où maître Phébus daigna nous gratifier de ses chauds rayons automnaux ; journées maussades et pluvieuses se succédaient sans interruption. Ils furent rares les beaux jours durant lesquels nos chères bestioles purent s'adonner à la récolte d'un pollen abondant et si nécessaire au début de l'année, alors que la nature sommeille encore et que la ponte commence ; néanmoins, ne jetons pas le manche après la cognée. La persévérance n'est-elle pas le propre de l'homme au caractère mûri et fortement trempé ? Il y aura encore de beaux jours pour nos ruchers. A nous, apiculteurs, de compléter ce que dame nature met à notre disposition. Une reine n'a-t-elle pas donné satisfaction ? Notée pour être remplacée la saison suivante. Une autre a-t-elle été très prolifique, donnant naissance à une génération forte, douce et active ? A noter également pour la sélection. Les loisirs de l'hiver nous laissent le temps soit de fabriquer de nouvelles ruches, soit de remettre en état celles que les outrages du temps ont pas trop mis à mal, soit de la repeindre. Un conseil que j'ajouterai et qui s'adresse aux jeunes apiculteurs surtout : consultez nos manuels apicoles, ils sont de premier ordre. Les Bertrand, Dadant, Langstroth nous ont laissé le fruit de leurs expériences, ces expériences font autorité en apiculture, à nous d'en profiter, même pour nous autres les anciens, il y a toujours à apprendre. L'apiculture n'a pas encore livré tous ses secrets qui sont multiples et complexes.

Pour terminer, un avis qui vous concerne tous, chers apiculteurs. L'on m'a demandé souvent, et l'on me demande encore, quelle est la meilleure race d'abeilles ? Sans hésitation, je leur réponds catégoriquement : Celle qui remplit les bidons ! Rompez.

A VENDRE

rucher-pavillon

neuf, vide. Place pour huit D.-B.
A. Roulier, Gorgier (Ntel).

Extracteur

pour D.-B., en bon état, cherché d'occasion.

Offres à **G. Epitoux**, ch. de Verdounet 7, **Lausanne**.

Je cherche à acheter d'occasion, en parfait état, un

extracteur miel

à pied, petit modèle. S'adr. avec prix à **Edmond Jaquet**, rue des Rochettes 15, Boudry (Neuchâtel).

LA PUBLICITÉ

dans le « Bulletin de la Société romande d'Apiculture », porte et rapporte beaucoup.

Cire gaufrée

plus épaisse au même prix

Si vous nous envoyez de la cire d'abeilles à travailler, vous en économiserez beaucoup parce que nous vous préparerons de la cire gaufrée plus épaisse. Ces rayons seront alors bâtis plus vite.

Demandez-nous notre prix-courant et une lettre de voiture.

Bienen  **Meier**
LES FILS
DE R. MEYER

Fabr. de feuilles gaufrées
KUNTEN (Arg.)
Tout pour l'apiculture

A découper et à nous adresser.

COMMANDE

Adressez-nous un prix-courant et une lettre de voiture pour l'envoi à bon compte de vieux rayons de cire

Adresse:

L'Etablissement d'apiculture

J.-P. CUÉNOD, Orbe

présente à sa nombreuse clientèle ses meilleurs vœux pour 1945.

Maison spécialisée dans la ruche à double corps et à parois isolées CALOR.

Tous articles apicoles, ruches D.-T., D.-B., ruchettes, caissettes à essaims, etc. aux meilleures conditions.

Nouveau catalogue envoyé franco.

Téléphone 7 22 27

Compte de chèques II 8526

NOUS SOMMES ACHETEURS DE

MIEL SUISSE GARANTI PUR

au comptant. Faire offre avec échantillon à

Schaad & C^{ie}

Denrées coloniales en gros

- **BALE**

P7108Q